

Sans vergogne

Maladie grave, fréquente, moyens thérapeutiques aux résultats pour le moins modestes... Assurément chaque soignant voudrait être plus efficace contre le cancer bronchique.

Le développement d'un anticancéreux au mécanisme d'action nouveau, le *gefitinib* (Iressa° ; lire pages 335-338), commercialisé en France sous autorisation temporaire d'utilisation, ne peut que susciter de l'espoir.

Et que trouve-t-on dans son dossier d'évaluation clinique ? Des essais préliminaires favorables, mais dont le protocole a été mal respecté ; puis des essais versus placebo qui ne font pas apparaître d'efficacité clinique tangible.

Les données sur les effets indésirables s'accumulent dans les premiers pays à avoir utilisé le *gefitinib*. Plus de 500 cas de pneumopathies interstitielles ont déjà été recensés, parfois mortelles (dans un tiers des cas au Japon).

Les informations sont éparpillées, en particulier dans les pays où le médicament a pour l'instant un statut dérogatoire, plus ou moins bien encadré. Au résultat, il est difficile d'avoir une idée claire de la balance bénéfices-risques du *gefitinib*.

Pendant ce temps-là, la vente continue, y compris dans d'autres indications, et au prix fort : environ 2 000 € pour 30 comprimés.

Ainsi, dans un des domaines où les malades attendent le plus, où l'on est en droit d'espérer une recherche rigoureuse, on paye très cher pour des incertitudes. La gravité d'une maladie ne justifie pourtant pas de baisser la garde sur l'évaluation.

Le cancer est un marché, comme d'autres, exploité sans vergogne.



C O T A T I O N P R E S C R I R E

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du produit jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand.



Substance dont la balance bénéfices-risques est bien évaluée, et dont l'utilité est bien démontrée.



Substance d'efficacité démontrée, mais d'utilité relative : des substances ayant la même activité ont été mieux évaluées ; des risques de mésusage limitent l'intérêt ; etc.



Substance sans autre utilité que placebothérapeutique, ou association sans risque majeur mais sans intérêt au regard de médicaments non associés, etc.



Substance à ne pas utiliser : balance bénéfices-risques défavorable par rapport à d'autres médicaments ayant la même indication, ou bien substance sans activité démontrée dans des indications où le placebo n'a pas sa place, etc.